

# RÉSOLUTION 25R-01

Recommander aux gouverneurs d'encourager la participation aux commissions de district des membres dont l'ancienneté est de cinq ans ou moins

**Soumis par :** Rotary club de Koshien, district 2680 (Japon)

- 1 ATTENDU QU'il existe diverses commissions au sein de chaque district, qui sont  
2 toutes activement gérées par de nombreux Rotariens. La participation aux activités  
3 de district peut aider les membres à mieux comprendre les activités des clubs et leur  
4 permettre de s'impliquer plus largement au Rotary grâce à l'interaction avec des  
5 Rotariens en dehors de leurs propres clubs, et  
6
- 7 ATTENDU QUE pour ceux qui sont membres depuis cinq ans ou moins, l'exposition à  
8 de telles activités de district sera une expérience particulièrement précieuse  
9
- 10 Le Rotary International demande à son conseil d'administration de  
11 recommander aux gouverneurs d'inciter les membres dont l'ancienneté est de  
12 cinq ans ou moins à s'impliquer dans ces commissions de district s'ils le  
13 souhaitent, soit directement comme membres, soit comme observateurs.

(Fin du texte)

## EXPOSÉ DES MOTIFS

- 14 Nous, Rotariens, espérons toujours que les nouveaux membres pourront  
15 apprécier les nombreux aspects positifs du Rotary et continuer à s'impliquer  
16 activement avec le Rotary à leur manière. Nous proposons cette résolution dans  
17 l'espoir qu'elle sera utile à cet égard. Nous pensons que la participation de  
18 nouveaux membres à diverses activités rotariennes, non seulement dans leurs  
19 propres clubs mais aussi dans le district, contribuera à redynamiser le district  
20 dans son ensemble et pourra également avoir le même effet positif au niveau des  
21 clubs.

## IMPACT FINANCIER

- 22 Cette résolution n'aura pas d'impact financier significatif pour le Rotary.